



ACCUEIL DE LA MAIRIE

☎ 02 98 20 20 90

accueil@mairie-saintdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Jeudi de 8h30 à 12h00

Samedi de 9h00 à 11h30

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Annonces à déposer en Mairie

pour le **vendredi 12 février**

En fonction de l'espace disponible, la mairie se
réserve le droit de réduire la longueur des articles

PERMANENCE DES ELUS

Michel CORRE, Maire, lundi de 10h à 12h,
mercredi de 14h à 15h et sur rendez-vous

Maryse DUBET, 1^{ère} adjointe chargée des travaux
et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

Roland EOZENOU, 2^{ème} adjoint chargé de la
voirie et des espaces verts, vendredi de 15h30 à
17h30

Isabelle DINCUFF, 3^{ème} adjointe chargée de
l'enfance, jeunesse et des associations, mercredi
de 10h à 12h

André LEZIART, 4^{ème} adjoint chargé de
l'urbanisme, des affaires agricoles et du
patrimoine, mercredi de 11h à 12h et samedi
matin sur rdv.



SANTE ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître
la pharmacie de garde

MEDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il
faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées
du médecin de garde, ou organiser les secours.



INFOS DU MOIS

DEMOGRAPHIE COMMUNALE

Au 1^{er} janvier 2021, la population de la commune recensée par l'INSEE est de
1561 habitants.

	1990	2007	2017	2018	2019	2020
Naissances	19	16	16	12	17	19
Mariages	5	8	6	9	5	6
PACS				7	9	6
Décès	5	2	12	7	11	12

En 2020, sur les naissances, on compte 8 filles et 11 garçons.

URBANISME - EVOLUTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Maisons neuves	6	1	10	10	16	15
Autres	5	3	8	1	2	5



INFOS UTILES

MENU DE LA CANTINE SCOLAIRE

Pour consulter les menus de la cantine, rendez-vous sur le site internet
clicetmiam.fr, vous pouvez y créer votre espace, code à saisir : SAINTDIVY
Le menu scolaire est également disponible sur l'application City All.

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Modalités de recensement des françaises et des français nés en février 2005

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs
16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de
famille des parents et d'une pièce d'identité.

COVID 19 – CENTRE DE VACCINATION

Depuis le 22 janvier, un centre de vaccination est ouvert au Mille-Clubs – rue du
Calvaire à LANDERNEAU, sur inscription sur www.sante.fr, pour les +de 75ans.

ENQUETE DE L'INSEE

L'INSEE va réaliser une enquête nationale sur un panel de logements sur les
ressources et conditions de vie. Certains ménages seront prévenus
individuellement par lettre du nom de l'enquêtrice.



Ressources et Conditions de Vie

#EnquêteInsee

du 1er février au 17 avril 2021



CABINET MEDICAL

6 rue Charles de Gaulle

☎ 02.98.20.22.71

Dr SAUVANAUD Anne

Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez

Infirmiers : ☎ 02.98.20.33.40

LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard

PERON-MIOSSEC Françoise

Les soins seront faits uniquement au domicile des patients pendant l'épidémie.

CABINET PARAMEDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric – CRENN Florent

LARREUR Sébastien

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Sophrologue :

RICHE Julie - ☎ 06.40.35.95.02

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50

**Horaires d'hiver du 1^{er} novembre 2020 au
28 février 2021**

du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30

COLLECTE ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

Février 2021

RECYCLABLES : 11 - 25

ORDURES MENAGERES : 4 - 18

Vous pouvez également trouver le calendrier de collecte sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas :
www.pays-landerneau-daoulas.fr

PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU

Protection contre le gel : N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau contre le gel par des matériaux isolants. Il est rappelé, en effet, que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détériorations, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné.

PREFECTURE – LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

Mesures de prévention (mesures de biosécurité) à appliquer par les particuliers détenteurs de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs

Afin d'éviter tout contact entre des oiseaux sauvages et des volailles de basse-cour, les particuliers détenteurs d'oiseaux doivent confiner ou installer un filet de protection au-dessus de leur enclos. Ces dispositions s'appliquent sans dérogation possible.

Ils doivent également surveiller la santé de leurs oiseaux et signaler toute mortalité anormale à un vétérinaire.

Le non-respect de ces obligations est passible d'une contravention de 4^{ème} classe, soit une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

Les détenteurs non professionnels de volailles de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en extérieur sont tenus de se déclarer auprès de la mairie via le site <https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> ou le formulaire Cerfa 15472*02

La mise en œuvre de ces mesures est essentielle pour éviter l'installation de cette maladie sur notre territoire et protéger les élevages contre le risque qu'elle représente.

INFORMATIONS SOCIALES

- **RPE** (Relais Petite Enfance) - Plouédern
☎ 02.98.43.63.97
- **PMI** (Protection Maternelle et Infantile)
20 rue Amédée Belhommet - Landerneau
☎ 02.98.85.95.20
- **ALSH** (Accueil de Loisir Sans Hébergement) - Saint-Divy
☎ 07.69.84.43.06 - saint-divy@epal.asso.fr
Site internet : <https://saint-divy.wixsite.com/alsh-sdlf>
Vacances scolaires + mercredis
- **ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF
EAU DU PONANT**
210 bd François Mitterrand - CS 30117 GUIPAVAS - 29802 BREST CEDEX 9
☎ 02.29.00.78.78 - 8h30-12h15 et 13h15-17h30
- **CONCILIATEUR** :
Marie-Françoise LE GUEN ☎ 06.81.89.62.40
Permanence du conciliateur le jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous)
Hôtel de Ville – 2 Rue de la Tour d'Auvergne à Landerneau
- **AMADEUS – Aide et soins – jardinage - bricolage**
2 rue Amédée Belhommet – Landerneau
☎ 02.98.21.06.72
- **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
1c rue Félix Le Dantec - Quimper
☎ 02.98.90.50.50

A la Maison des Services Publics - 59 rue de Brest à Landerneau :

- **TRESORERIE**
☎ 02.98.85.11.61
- **CLIC** (Centre local d'information et de Coordination gérontologique)
☎ 02.98.21.72.99



PETITES ANNONCES

DIVERS

AMADEUS – AIDE ET SOINS

recrute des **aides à domicile** à temps partiel, en CDI et CDD (3 mois) pour accompagner des personnes âgées et/ou en situation de handicap (entretien du logement, préparation de repas, courses), sur les secteurs de Landerneau, Plouédern et Daoulas. Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à : recrutement@amadeus-asso.fr

☎ 02 98 21 12 40

NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville



Download on the App Store

GET IT ON Google Play

TELECHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION ET DECOUVREZ TOUTE L'INFORMATION LOCALE



PORTES OUVERTES

Le Collège et Lycée St Sébastien 4 rue Hervé De Guébriant LANDERNEAU et du Lycée St Joseph Route de Pencran LANDERNEAU,

Vendredi 5 février 2021 de 17h à 20h

Samedi 6 février 2021 de 9h à 13h

RETROUVEZ ICI

TOUTES NOS FORMATIONS !



SYNDICAT DES EAUX DU BAS-LEON

Recherche d'anciennes photos

A vos tiroirs : Quand les photos nous racontent le paysage !

Comment nos paysages de campagne, notre bocage, nos rivières, nos entrées de bourgs ont-ils évolué ?

Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon vous propose de participer à une **grande collecte de photos d'archives et d'anciennes cartes postales du Bas-Léon**.

L'objectif est d'analyser le paysage d'hier et d'aujourd'hui afin d'illustrer les enjeux de reconquête de la biodiversité et de la qualité de l'eau relevés dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Si vous dénicher d'anciennes photos, vous pouvez nous les communiquer par courrier (2 route de Penn Ar Guear, 29260 Kernilis) ou nous les transmettre par email à l'adresse bocage.basleon@orange.fr. N'oubliez pas de préciser le lieu (commune, lieudit, zone la plus précise possible) et si possible l'année de la prise de vue. Les photos de paysages les plus intéressantes seront par la suite exposées. 2 appareils photos sont à gagner (cf. règlement <https://www.syndicateauxbasleon.bzh/>) Nous recherchons plus particulièrement des clichés de la zone de la zone Pen Ar Forest/le long de la voie express.



VIE DES ECOLES

ECOLE SAINTE-MARIE



Vous êtes curieux de connaître un peu plus le patrimoine de Saint-Divy ? Vous pouvez **découvrir le film « Le mystère de la maladie bleue »** pour en connaître un peu plus, la maladie bleue étant référencée dans les écrits datant du Moyen-Age.

Depuis plus d'un an, **les élèves de tous les niveaux** ont mis tout en œuvre pour **travailler et mettre en valeur le patrimoine de la commune** et son histoire. Ils ont été soutenus par les associations de l'école, la commune, l'APEVE, la boulangerie, des habitants bienveillants : Mme SALIOU, Mme et Mr BOZEC, Mr LE GAL prêtre.

Merci pour leur aide tout au long du processus de création et Bravo aux élèves !

Vous pouvez découvrir notre film sur notre site internet : ecolesaintemariesaintdivy.fr

Bon spectacle !

Les **portes ouvertes** prévues **les 19 et 20 mars** ne pourront peut-être pas avoir lieu. Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez nous contacter par mail ecolesaintemarie@wanadoo.fr ou ☎ 02 98 20 20 97. L'équipe éducative sera ravie de vous accueillir pour une visite individualisée.

ALPE-COLLECTE DE JOURNAUX



Afin de financer les projets scolaires, l'**ALPE de l'école Jean de La Fontaine** organise une collecte de journaux le dernier samedi de chaque mois au local sous la mairie de 10h à 12h.

La prochaine collecte aura donc lieu le **samedi 27 février**.



VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DE LA LECTURE

La bibliothèque est ouverte les :

- Mercredi de 10h30 à 12h00
- Jeudi de **16h30 à 17h30** (en raison du couvre-feu à 18h)
- Samedi de 10h30 à 12h00